

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État  
le 18 novembre 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

### **Séance des 12, 14 et 15 novembre 2019**

**2019 DAE 150** Subvention (8.300 euros) à l'association des commerçants et artisans de la rue de la Jonquière et des rues adjacentes pour des animations de quartier au titre de l'année 2019 (17e).

**Mme Olivia POLSKI, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 29 octobre 2019, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association des commerçants et artisans de la rue de la Jonquière et des rues adjacentes 17e pour des animations de quartier 2019 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 28 octobre 2019 ;

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI, au nom de la 1ère commission,

Délibère :

Article 1 : une subvention de 8.300 euros est attribuée à l'association des commerçants et artisans de la rue de la Jonquière et des rues adjacentes – ACAJA – domiciliée 188, avenue de Clichy à Paris 17e

(12945 - 2019\_07106) pour la mise en œuvre d'animations de quartier au titre de l'année 2019. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 14.550 euros.

Article 2 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2019, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement et de la disponibilité des crédits.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**